

Comité : Conseil des expert.e.s sur la sécurité mondiale

Thématique : Comment protéger les civils de l'insécurité ?

Nom de votre think tank/groupe de réflexion : *Royal Institute of International Affairs (RIIA)*

1. De quelle manière votre think tank est concerné.e par le sujet ?

En tant qu'institut de recherche situé à Londres, plus connu sous le nom de Chatham House, nous nous spécialisons dans les relations internationales. Nous sommes un des think tanks le plus connu dans le monde dont l'objectif est « d'aider les gouvernements et les sociétés à construire un monde durablement sûr, prospère et juste ». Bien que Chatham House ne soit pas une organisation humanitaire ou opérationnelle sur le terrain, nous avons élaboré des options de politique étrangère pour le gouvernement britannique dont la sécurité des civils a joué un rôle essentiel.

En premier, nous recherchons des outils humanitaires pour protéger les civils dans les conflits. Le programme de Sécurité Internationale de Chatham House, qui relève de son Centre pour la Gouvernance Mondiale et la Sécurité, comprend un volet consacré à la prévention et à la prévision des conflits. Cette initiative rassemble des experts, des décideurs politiques et des universitaires afin de mettre au point des outils et des méthodologies visant à comprendre, anticiper et intercepter les conflits émergents. En identifiant les signes avant-coureurs de la violence, ces stratégies contribuent à protéger les civils en empêchant l'insécurité de se transformer en violence.

En plus, le RIIA défend les principes humanitaires et la responsabilité tout en abordant la question de la compromission de la protection des civils lorsque les acteurs humanitaires sont empêchés de respecter les principes fondamentaux que sont l'humanité, l'impartialité, la neutralité et l'indépendance. Le document propose des cadres décisionnels éthiques et des mécanismes de contrôle indépendants (par exemple, des audits) afin d'améliorer la responsabilité et de renforcer la protection des civils.

Non seulement ça, nous vise à réaliser est d'améliorer l'efficacité humanitaire grâce à l'engagement local. On veut améliorer la protection des civils en mettant en place interventions humanitaires coordonnées et adaptées au contexte. Parmi les principales recommandations figurent de : réaliser des analyses localisées des conflits, établir des principes opérationnels communs (POC) entre les acteurs humanitaires, renforcer le soutien aux ONG locales et investir dans la formation, la diversité du recrutement et des structures de direction claires.

En ce qui concerne les pratiques opérationnelles, Chatham House souligne l'importance d'une formation ancrée dans les réalités contextuelles, afin de garantir que le personnel humanitaire comprenne et applique correctement les principes dans des zones de conflit spécifiques. Il met également en garde contre les préjugés liés au recrutement qui peuvent nuire à l'impartialité, et insiste sur la préservation de la mémoire institutionnelle afin de tirer parti des enseignements du passé.

En s'engageant dans le cadre de la responsabilité de protéger (R2P), Chatham House souligne comment les stratégies préventives du deuxième pilier de la R2P peuvent contribuer à éviter les situations qui mettent en danger les populations civiles. Il plaide en faveur de partenariats régionaux

et locaux, d'un système d'alerte précoce et d'une coopération avec la société civile afin d'agir avant que le conflit ne s'aggrave.

2. Que propose votre think tank ?

Le RIIA propose certains facteurs qui peuvent améliorer la protection des civils de l'insécurité. Premièrement nous voulons impliquer des dispositifs de notification humanitaire. Les organisations humanitaires communiquent aux parties belligérantes des informations structurées sur l'emplacement et les déplacements de leurs installations (par exemple, les hôpitaux) et de leurs opérations. Cela aide les belligérants à les identifier et à les épargner lors d'actions militaires.

En plus, le Chatham House propose de faire des évacuations. Il s'agit de déplacer des personnes hors de zones dangereuses, en raison d'opérations militaires ou d'un manque de produits de première nécessité. Ces déplacements peuvent se faire par le biais : évacuations mandatées par le droit international humanitaire (par exemple, combattants blessés ou malades ; prisonniers de guerre ou civils particulièrement vulnérables dans des zones assiégées) ; des mouvements civils autonomes et d'efforts organisés par des acteurs humanitaires.

Nous voulons aussi installer des couloirs humanitaires. Ces itinéraires désignés permettent : le déplacement sécurisé des civils, la livraison de l'aide humanitaire, les évacuations ou le transport de ravitaillement pendant les hostilités actives et Souvent fixés à des moments précis, ils facilitent le passage sécurisé des civils, de l'aide médicale et des ravitaillements.

Les suspensions des hostilités (pauses/trêves/cessez-le-feu) est un autre de nos propositions pour garantir la protection des civils de l'insécurité. Les interruptions temporaires des combats, qu'il s'agisse de brèves pauses ou de cessez-le-feu plus longs, visent à réduire les menaces immédiates et à permettre la mise en œuvre d'opérations humanitaires telles que les évacuations ou l'acheminement de l'aide.

Le Chatham House veut en plus protéger certaines zones, également appelées zones de sécurité, zones tampons ou zones démilitarisées. Il s'agit de zones désignées pour accueillir les civils, les blessés et les malades loin des conflits. En vertu du droit international humanitaire (DIH), ces zones doivent être démilitarisées et, dans l'idéal, faire l'objet d'un accord entre toutes les parties afin de garantir une protection spéciale.

Ensuite, nous propose de mettre en place des zones d'exclusion aérienne. Restrictions imposées à l'espace aérien (généralement par le Conseil de sécurité des Nations unies) afin d'interdire la plupart des vols et de protéger les civils contre les attaques aériennes. On peut citer comme exemples celles imposées au-dessus de l'Irak dans les années 1990 et de la Libye en 2011.

Chatham House souligne l'interdépendance de ces mesures. Par exemple, une évacuation nécessite un itinéraire sûr, soutenu par des couloirs et la suspension des hostilités, pour être réalisable. Chaque mesure s'appuie sur les protections offertes par le droit international humanitaire (DIH) ou les complète :

Si le DIH établit souvent les bases juridiques, ces dispositions offrent des mécanismes pratiques pour renforcer la protection et l'accès humanitaire.

Elles répondent aux défis opérationnels et encouragent les bonnes pratiques dans leur mise en œuvre.

L'UE et l'OTAN doivent coordonner leurs approches dans la région de la mer Noire. L'UE doit mieux déployer son soft power pour contrer les tactiques de guerre hybride de la Russie, qui exploitent les

vulnérabilités politiques existantes et les griefs des anciens pays soviétiques à l'égard de l'Occident. Le renforcement des marines bulgare et roumaine devrait être une priorité pour l'OTAN.

Dernièrement, la Chatham House appelle les décideurs politiques aux États-Unis, au Royaume-Uni, dans les États membres de l'UE et ailleurs à adopter une approche pragmatique, stratégique et « transnationale » de l'atténuation des conflits, c'est-à-dire une approche qui dépasse les distinctions binaires dépassées (local vs international, étatique vs non étatique, etc.) et reflète la complexité du paysage mondial actuel. À la lumière de cette évolution de paradigme, nos recommandations soulignent la nécessité : adapter l'analyse des conflits aux réalités transnationales, tirer parti du pouvoir économique dans la réponse aux conflits, exercer une influence par un engagement pragmatique avec les adversaires comme avec les alliés, coordonner l'analyse transnationale entre les programmes politiques et les ministères, encourager les initiatives transnationales par l'allocation de ressources et renforcer les mécanismes de responsabilisation.